



24.36

Déclaration sans suite du marché d'achat de bennes neuves pour les déchèteries - n ° 24.06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le bureau dûment convoqué le 13 JUIN
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT
Et la délibération 20.28
S'est réuni en session ordinaire au SMND le mardi 18 juin 2024
Sous la présence de Monsieur FAYET Michel, Président

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 5

PRESENTS :

Monsieur FAYET Michel
Monsieur MARMONIER Pierre
Monsieur ROSET Patrick
Monsieur VILLARD Claude
Monsieur CASTAING Patrick

EXCUSEE :

Madame DEBES Céline

Il est exposé :

Une consultation a été publiée pour l'achat de bennes neuves pour les déchèteries avec pour date et heures limites de réception des offres le 29 avril 2024 à 10 h 00

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 juin 24 avril 2024 à 15 h 30.

La commission a décidé :

- de déclarer sans suite ce marché pour cause d'intérêt général en l'absence de concurrence (CE sté LE PAGUS 17/09/18),

Il est donc proposé d'autoriser le président à déclarer sans suite ce marché.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités
effectuées

HEYRIEUX, le 18 juin 2024

Michel FAYET,
Président

